

chefs de ce parti ont toujours été sur la brèche; depuis Papineau et Mackenzie, jusqu'à Baldwin et Lafontaine. Plus tard, avec Laurier, et même davantage encore avec le premier ministre actuel, sous la direction duquel le Canada a franchi de grandes étapes dans le domaine des affaires internationales, le parti a mené la bataille pour la reconnaissance de notre pays comme puissance mondiale.

L'avenir de nos relations internationales est plus en sécurité entre les mains du premier ministre qu'il ne le serait entre les mains de l'état-major du parti de mon honorable ami; aussi, en maintenant au pouvoir le Gouvernement actuel, nous éviterons au chef parlementaire du parti de mon honorable ami la nécessité d'avoir à consulter son chef absent, qui lui, à son tour, doit consulter ses experts.

La formation d'une nation, tout comme celle d'un individu, est l'œuvre du temps et de l'évolution; elle s'obtient par le travail et par la lutte. Aucune nation du vieux monde n'a atteint spontanément sa présente maturité, car toutes ont passé par l'épreuve de la guerre et des perturbations sociales. Elles sont le produit de la fusion de petits Etats ou du démembrement de vastes empires. Elles se sont développées grâce à une politique d'expansion ou ont été amoindries par suite de leurs faiblesses. Quelques-unes sont nées de la guerre, d'autres de compromis et d'efforts concertés en vue de prévenir les guerres.

L'évolution des pays du nouveau monde s'est faite d'une manière un peu plus simple; ils sont tous le résultat des expéditions aventureuses de nations du quatorzième et du quinzième siècles en quête de nouvelles richesses: les puissances maritimes de l'Espagne, du Portugal, de la Hollande, de la France et de l'Angleterre. Presque tous les pays du nouveau monde sont passés de l'état de comptoir commercial à celui de colonie, et de ce dernier à celui d'Etat souverain.

De tous ces pays, le Canada est probablement celui dont l'évolution a été la plus lente. Cependant, grâce à un effort soutenu, il est parvenu à la condition de nation. Au moment où il a atteint la souveraineté et est devenu un facteur dominant dans l'élaboration du sort de l'humanité par la contribution importante qu'il a apportée aux forces libératrices de la démocratie, on va lui demander, à lui comme à d'autres, de renoncer à ses droits souverains, afin d'essayer d'établir un organisme destiné à assurer la sécurité mondiale, organisme dont la résolution à l'étude nous demande d'approuver la constitution.

Il n'est donc pas hors de propos que, pendant quelques minutes, je fasse porter mes observations sur l'évolution historique de notre statut national ainsi que sur nos rela-

tions interimpériales et internationales. Lorsque nous examinons le statut du Canada dans le monde d'aujourd'hui et le rôle qu'il sera vraisemblablement appelé à jouer dans celui de demain, nous ne pouvons pas négliger l'histoire extraordinaire de notre pays. Nous ne pouvons pas non plus nous empêcher de nous rappeler les différentes étapes qu'il a franchies depuis l'ère coloniale de la Domination française et des débuts de la Domination britannique, en passant par les luttes pour l'acquisition du pouvoir législatif, jusqu'à la Confédération et à l'aube du gouvernement responsable et de l'autonomie au sein de l'Empire, et enfin jusqu'à son statut de nation au sein de la grande famille qu'est la Société des Nations.

Il est consolant de pouvoir dire qu'à toutes les étapes de cette évolution les hommes des deux races qui se partageaient le pays, les hommes de tous les partis politiques,—et ces paroles indiquent bien mon intention de ne pas faire intervenir la politique dans mes observations,—qui ont joué un rôle dans l'administration de la chose publique ont fait preuve de cette association de qualités qui ont graduellement conduit le pays à un niveau plus élevé de gouvernement démocratique. Aux premiers jours de l'occupation anglaise, Viger et Bédard font entendre leurs griefs à Londres et font appel aux principes de gouvernement anglais afin d'obtenir pour les colonies une plus grande autorité dans le domaine législatif. Plus tard nous trouvons unis deux grands Canadiens à qui le pays doit une grande dette de reconnaissance pour leur courage indomptable, William Lyon Mackenzie et Papineau, qui ont lutté pour assurer au Haut-Canada et au Bas-Canada le droit de gérer leurs propres affaires, et qui ont combattu contre de graves abus et pour le redressement de grandes injustices envers la masse des habitants des deux provinces.

Cette question de l'autorité législative a prédominé durant toute l'époque en question et a rapproché deux autres grands Canadiens qui ont dirigé les forces libérales du temps, Baldwin et Lafontaine, qui peuvent se partager le mérite d'avoir combattu en faveur d'un gouvernement responsable. Jusqu'alors "le seul parti qui ait cru en la nécessité du gouvernement responsable pour le progrès et le bien du Canada, le seul parti dont c'était l'opinion qu'en accordant au peuple ce droit de se gouverner lui-même, la métropole n'affaiblirait pas mais affermirait plutôt notre loyauté envers le souverain, ç'a été au Canada le parti libéral".

Puis vinrent Cartier et Macdonald, dont l'ancien parti conservateur avait le droit d'être si fier pour le rôle qu'ils ont joué dans l'édification de la Confédération. Ils étaient tous

[M. Picard.]